

Fiche technique de sécurité

Page : 1/7

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Eurolan 3 RF

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10348/14

Emploi de la substance / de la préparation

Chimie de la construction

Liant

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :					
CAS: 10043-52-4 EINECS: 233-140-8	chlorure de calcium	🔀 Xi; R 36	10 - 20%		
CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1	acide citrique	X Xi; R 36	2 - 5%		
CAS: 1336-21-6 EINECS: 215-647-6		C, 👺 N; R 34-50	0,1 - 1%		

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



C Corrosif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 34 Provoque des brûlures.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

(suite page 2)

- F



maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Nom du produit Eurolan 3 RF

Date d'impression: 04.04.2007

(suite de la page 1)

revue le : 21.03.2007

Page: 2/7

4 Premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent,

consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et

lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de

combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Chlorure d'hydrogène (HCI)

Monoxyde de carbone (CO)

Equipement spécial de sécurité : Use methods suitable to surrounding conditions.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan 3 RF

(suite de la page 2)

Page: 3/7

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains :

Gants résistant aux acides

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.				
Forme :	liquide			
Couleur :	incolore			
Odeur :	inodore			
Changement d'état				
Point de fusion :	non déterminé			
Point d'ébullition :	100°C (DIN)			
Point d'inflammation:	non applicable			

(suite page 4)



maxit Group

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan 3 RF

(suite de la page 3)

Page: 4/7

		(suite de la page 3)
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.	
Densité à 20°C:	1,2 g/cm³ (DIN 51757)	
Masse volumique:	Non applicable.	
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible	
valeur du pH à 20°C:	1,0 (DIN 19261)	
Viscosité : dynamique : cinématique :	Non déterminé. Non déterminé.	
Test de séparation des solvants Teneur en solvants: Solvants organiques:	: Non applicable. 0,0 %	
Indications complémentaires	Aucune.	

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux : Gaz hydrochlorique (HCI)

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Туре	Valeur	Espèce	
77-92-9 acide citrique	9			
Oral LD50 11700 mg	/kg (rat)			

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu. Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Corrosif

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est biodégradable.

(suite page 5)



Fiche technique de sécurité

Page : 5/7

selon 91/155/CEE

Nom du produit Eurolan 3 RF

Date d'impression: 04.04.2007

(suite de la page 4)

revue le : 21.03.2007

Effets écotoxiques : Toxicité aquatique :

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

77-92-9 acide citrique

EC50/72h | 120 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

LC0/96h 550 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

Autres indications:

77-92-9 acide citrique

BSB (5) 625 mg O2/g (-) CSB 750 mg O2/g (-)

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et

train): 8 (C 3) Matières corrosives.

Indice Kemler: 80
No ONU: 3265
Groupe d'emballage: III
Etiquette de danger 8

(suite page 6)



Fiche technique de sécurité

Page : 6/7

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan 3 RF

(suite de la page 5)

Désignation du produit : 3265 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF,

ACIDE, N.S.A. (acide citrique)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



Classe IMDG/GGVmer: 8
No ONU: 3265
Label 8
Groupe d'emballage: III
No EMS: F-A,S-B
Marine Pollutant: Non

Désignation technique exacte : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC,

N.O.S. (citric acid)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 8
No ID UN: 3265
Label 8
Groupe d'emballage: III

Désignation technique exacte : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC,

N.O.S. (citric acid)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / les lois respectives nationales

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C Corrosif

Phrases R:

34 Provoque des brûlures.

Phrases S:

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

(suite page 7)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan 3 RF

(suite de la page 6)

Page: 7/7

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

34 Provoque des brûlures.

36 Irritant pour les yeux.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

_